



# REIMS



## Fiche d'identité

### STRUCTURE

Ville de Reims



### TYPE DE COLLECTIVITE

Grande Ville (184 000 hab)

### LABEL

Reconnaissance  
Territoires Engagés  
pour la nature 2021



### AUTRES LABELS

Commune nature niveau 3

### Contact

Agathe BASSOT, directrice de la mission ville  
et territoires durables – la Fabrique des  
espaces publics

[Agathe.bassot@grandreims.fr](mailto:Agathe.bassot@grandreims.fr)

Tél: 03 26 77 71 82

Eric LAVOISY, directeur des espaces verts

[Eric.LAVOISY@reims.fr](mailto:Eric.LAVOISY@reims.fr)

Tél. : 03 26 77 72 05

## Territoire

Reims est la 8e ville de France possédant le plus de mètres carrés de parcs par habitant. On y dénombre 126 parcs et squares et 25,4 ha de jardins familiaux.

À Reims, des actions en faveur du climat ont déjà été amorcées : zone à faibles émissions dans le centre, rénovation des Promenades, déploiement des mobilités actives, végétalisation des façades, jardins partagés, rénovation thermique des écoles, la maîtrise de l'urbanisation avec la reconquête d'espaces en friche, etc.

## Enjeux territoriaux

« Reims nature », prévoit que chaque habitant pourra prochainement rejoindre un espace vert récréatif à maximum 300 mètres de chez lui.

Le programme, co-construit avec les habitants et acteurs du territoire, placera la nature au centre des projets urbains et d'espaces publics structurants de la ville, renforcera la présence d'espaces verts de proximité et réactivera une quinzaine des secteurs identifiés comme étant en carence de végétal.

## Résumé du plan d'actions

La végétalisation de la ville, la gestion des friches, la perméabilité des sols sont autant de solutions fondées sur la nature pour adapter la ville aux changements climatiques. La mobilisation citoyenne est également un axe fort de cette ambition, par la concertation et la codécision, le projet ville comestible, les vergers partagés, le soutien aux circuits courts, etc

L'objectif est de réconcilier la construction de la ville avec la nature, d'ailleurs un plan d'actions avec l'ensemble des acteurs et partenaires du territoire est envisagé. En effet, il s'agit d'actions liées à l'aspect réglementaire, le volet pédagogique, la gestion des déchets, la gestion intégrée des eaux pluviales, la végétalisation des cours d'écoles, aménagement d'écoquartiers...

